



Revue de Presse

“ Souffle d’Espoir”

Février 2020

 **Symorg**

SONGY

Un parc éolien pour lutter contre le cancer et la mucoviscidose

L'entreprise Calycé développement, fondée en 2011 et spécialisée dans le développement de projets éoliens dans le Grand Est, va construire six éoliennes à Songy. Un projet dont les bénéfices seront intégralement reversés à trois structures de soutien aux malades du cancer et de la mucoviscidose.

SONGY

Six éoliennes servent la lutte contre le cancer

PAGE 7

www.lunion.fr

L'union



FOOTBALL

Face à Nice, la chance a fui le Stade de Reims

PAGES 14 ET 15

Jeudi 6 février 2020 • 1,25 € • 23941

Vitry-le-François

TÉMOIGNAGE

LA PATINEUSE QUI AVAIT BRISÉ LE SILENCE

L'ancienne patineuse marnaise Anne-Line Rolland avait dénoncé, dès 1997, les atteintes sexuelles de son entraîneur, qui a été depuis condamné. Elle nous a reçus à son domicile.

PAGES 4 ET 5



Le scandale qui secoue le monde du patinage artistique a encouragé Anne-Line Rolland à témoigner publiquement. Remy Wafflard

Avant transformation d'enseigne

LIQUIDATION TOTALE

Tout doit disparaître !

2^e MARQUE
SALONS - SALLES A MANGER



tousalon®
Reposez-vous sur un grand nom

13 avenue Mercuria
SAINT-MEMMIE
Tél. 03 26 69 02 09

Ouvert le lundi de 14h à 19h
du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

Régional de distribution n° 14 024 026 19 8 0017
*Quotidien de 2 janvier au 2 mars 2020 - Dans la limite des stocks disponibles. Sur articles signalés en magasin. Photo non contractuelle.



20200570583VD

SOLIDARITÉ

L'ÉOLIEN SERT LA LUTTE CONTRE LE CANCER ET LA MUCOVISCIDOSE

SONGY L'entreprise Calycé développement va construire six éoliennes dont les bénéfices seront intégralement reversés à trois structures champenoises qui soutiennent les malades du cancer et de la mucoviscidose.

Tu es pareille aux éoliennes. Immobiles au milieu des champs. Tu cherches l'air et l'oxygène. Pour te battre contre le temps. » La chanson d'Yves Duteil résonne dans la petite mairie de Songy, un village situé à un quart d'heure de Vitry-le-François. « Quand il a écrit ce texte, je pense qu'il n'imaginait pas que vous feriez un tel lien entre la maladie que nous essayons de combattre et les éoliennes », félicite Francis Faverdin, le vice-président de l'association Vaincre la mucoviscidose (une maladie génétique mortelle qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif). La mélodie s'évanouit dans la salle. Il poursuit : « Nous sommes extrêmement touchés par cette action, qui plus est de cette ampleur-là ! »

63 000

Les six éoliennes produiront 63 000 mégawatts annuellement, soit l'équivalent de la consommation de 20 000 ménages environ



Les trois associés de l'entreprise Calycé développement s'engagent à céder leurs parts du projet baptisé Souffle d'espoir. Ils ont remis une lettre d'engagement, formalisant leur promesse, aux responsables de l'association Vaincre la mucoviscidose, de l'association Roseau et de l'Institut Jean-Godinot. Le maire de Songy, Francis Passinhas, et le président de la communauté de communes, Jean-Pierre Bouquet, étaient présents.

Ce mardi, les trois associés de l'entreprise Calycé développement – Eric Boban, Dorothée Frisch-Gauthier et Maël Sonrier – n'ont reçu que des éloges pour leur projet baptisé Souffle d'espoir. Comment pouvait-il en être autrement ? Cette société familiale, fondée en 2011 et spécialisée dans le développement de projets éoliens dans la région Grand Est, va élever six mâts de 4,2 mégawatts sur un terrain songenat, bordé par la route départementale 81, dans un remarquable élan caritatif. « Aujourd'hui, ce projet est en cours d'instruction. Il va être validé par les services de l'État et autorisé par le préfet. Le choix du type de machines, la participation à l'appel d'offres et la demande de raccordement interviendront ensuite, explique Eric Boban. Une fois ces étapes validées, nous chercherons une société pour l'exploitation du site. C'est à ce moment-là que nous céderons nos titres, à 100 %, à trois structures champenoises afin qu'elles puissent les vendre et en récupérer le produit financier. » Le suivi continuera toutefois à se faire par leurs soins, de manière bénévole. L'association Vaincre la mucoviscidose a ainsi été retenue, au même titre que l'association Roseau et l'Institut Jean-Godinot, tous deux très investis dans la lutte contre le cancer.

La première pourrait verser la somme obtenue à un projet de recherche translationnelle champardennais, utilisant des produits issus des agro-résidus au bénéfice de l'épithélium pulmonaire des patients. La deuxième utilisera les fonds pour sa future maison d'accueil, destinée aux parents des enfants cancéreux soignés au centre hospitalier universitaire de Reims. « Pour la pérenniser », insistent Michel Rousseau, son président, et Fabrice Daras, le responsable du comité Ardennes. Et le troisième, l'Institut Jean-Godinot, devrait affecter l'argent à la construction de nouveaux espaces pour son plateau ambulatoire, détaillent Laurence Cariven, sa directrice générale adjointe, et David Gadon, son directeur financier, entre autres pistes de réflexion.

« DES RENCONTRES BOULEVERSANTES »
En tout cas, l'initiative a immédiatement séduit Francis Passinhas, le maire de la bourgade de 275 habitants, qui œuvre à sa réalisation depuis 2017. « Nous n'étions pas contre le dévelop-

pement d'un nouveau parc éolien à condition qu'il soit participatif pour que les administrés puissent s'y retrouver et se l'approprier », contextualise l'édile. Dix-sept autres éoliennes, fruits de deux dossiers distincts, sans lien avec la généreuse opération du jour, vont prochainement se dresser dans le paysage communal. Il poursuit : « L'entreprise Calycé était favorable. D'autant plus qu'elle souhaitait y ajouter un volet caritatif. Alors voilà comment d'une solidarité, nous nous sommes retrouvés avec un projet qui d'un seul coup en avait deux. » Confrontés dans leur entourage aux conséquences de terribles maladies, Eric Boban, Dorothée Frisch-Gauthier et Maël Sonrier n'ont pas hésité un seul instant à mettre leur métier au service d'une noble cause. « L'histoire Souffle d'espoir est née de rencontres bouleversantes, raconte la responsable des relations locales. D'abord avec Maxime Lavayssière et sa petite fille atteinte de mucoviscidose ; une nièce et une très bonne amie sont aussi dans ce cas-là. Puis, j'ai rencontré Alexan-

dra Martel, une maman dont le fils était en rémission de cancer. » Un mal dont est décédé le beau-père d'Eric Boban, le gérant.

« ÉVITER UN REJET IMPORTANT DE CO2 »

L'implantation des mâts devrait intervenir d'ici 2022. Le coordinateur de projet, Maël Sonrier, précise : « 63 000 mégawatts seront produits annuellement, soit l'équivalent de la consommation de 20 000 ménages environ. Et ce pour une durée minimale de 30 ans. D'autre part, ce projet permettra d'éviter le rejet annuel de 18 000 tonnes de CO2. » S'il reste encore un long chemin à parcourir dans le cadre de la transition

énergétique, Jean-Pierre Bouquet rappelle les efforts en la matière de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der qu'il préside. Il félicite aussi : « Notre territoire doit pouvoir consommer moins d'énergie et en produire plus. Alors, nous ne pouvons que louer cette démarche. »

Démarche exemplaire également saluée par Nicolas Gubry, délégué régional de France énergie éolienne, porte-parole historique des acteurs du domaine : « L'énergie éolienne n'est pas seulement une énergie renouvelable, propre et sûre. C'est aussi une énergie responsable. Votre engagement le prouve. »

MATHILDE ESCAMILLA

LES HABITANTS PARTICIPERONT AU FINANCEMENT DU PROJET

Le projet éolien de l'entreprise Calycé développement se veut participatif puisque la population locale pourra participer à son financement, à hauteur de 500 000 euros, rémunéré à 6 % sur une durée de 5 ans, une fois que l'opération sera purgée de tout recours. Eric Boban, le gérant, assure : « Les souscripteurs ne prendront aucun risque. De plus, nous avons amélioré la performance économique du projet grâce à notre réseau de partenaires. Les prestataires, qui ont œuvré à la réalisation des études, l'ont fait à prix coûtant, ou presque. »

L'éolien sert la lutte contre le cancer et la mucoviscidose à Songy

MIS EN LIGNE LE 5/02/2020 À 16:39 [MATHILDE ESCAMILLA](#) SONGY (MARNE)

L'entreprise Calycé développement va construire six éoliennes dont les bénéfices seront intégralement reversés à trois structures champenoises qui soutiennent les malades du cancer et de la mucoviscidose.



Tu es pareille aux éoliennes. Immobiles au milieu des champs. Tu cherches l'air et l'oxygène. Pour te battre contre le temps. » La chanson d'Yves Duteil résonne dans la petite mairie de Songy, un village situé à un quart d'heure de Vitry-le-François. « *Quand il a écrit ce texte, je pense qu'il n'imaginait pas que vous feriez un tel lien entre la maladie que nous essayons de combattre et les éoliennes* », félicite Francis Faverdin, le vice-président de l'association Vaincre la mucoviscidose (une maladie génétique mortelle qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif). La mélodie s'évanouit dans la salle. Il poursuit : « *Nous sommes extrêmement touchés par cette action, qui plus est de cette ampleur-là !* »

Ce mardi, les trois associés de l'entreprise Calycé développement – Eric Boban, Dorothée Frisch-Gauthier et Maël Sonrier – n'ont reçu que des éloges pour leur projet baptisé Souffle d'espoir. Comment pouvait-il en être autrement ? Cette société familiale, fondée en 2011 et spécialisée dans le développement de projets éoliens dans la région Grand Est, va élever six mâts de 4,2 mégawatts sur un terrain songenat, bordé par la route départementale 81, dans un remarquable élan caritatif.

« *Aujourd'hui, ce projet est en cours d'instruction. Il va être validé par les services de l'État et autorisé par le préfet. Le choix du type de machines, la participation à l'appel d'offres et la demande de raccordement interviendront ensuite*, explique Eric Boban. *Une fois ces étapes validées, nous chercherons une société pour l'exploitation du site. C'est à ce moment-là que nous céderons nos titres, à 100 %, à trois structures champenoises afin qu'elles puissent les revendre et en récupérer le produit financier.* » Le suivi continuera toutefois à se faire par leurs soins, de manière bénévole.

L'association Vaincre la mucoviscidose a ainsi été retenue, au même titre que l'association Roseau et l'Institut Jean-Godinot, tous deux très investis dans la lutte contre le cancer.

La première pourrait verser la somme obtenue à un projet de recherche translationnelle champardennais, utilisant des produits issus des agro-ressources au bénéfice de l'épithélium pulmonaire des patients. La deuxième utilisera les fonds pour sa future maison d'accueil, destinée aux parents des enfants cancéreux soignés au centre hospitalier universitaire de Reims. « *Pour la pérenniser* », insistent Michel Rousseau, son président, et Fabrice Daras, le responsable du comité Ardennes. Et le troisième, l'Institut Jean-Godinot, devrait affecter l'argent à la construction de nouveaux espaces pour son plateau ambulatoire, détaillent Laurence Cariven, sa directrice générale adjointe, et David Gadon, son directeur financier, entre autres pistes de réflexion.

“Des rencontres bouleversantes”

En tout cas, l'initiative a immédiatement séduit Francis Passinhas, le maire de la bourgade de 275 habitants, qui œuvre à sa réalisation depuis 2017. « *Nous n'étions pas contre le développement d'un nouveau parc éolien à condition qu'il soit participatif pour que les administrés puissent s'y retrouver et se l'approprier* », contextualise l'édile. Dix-sept autres éoliennes, fruits de deux dossiers distincts, sans lien avec la généreuse opération du jour, vont prochainement se dresser dans le paysage communal. Il poursuit : « *L'entreprise Calycé était favorable. D'autant plus qu'elle souhaitait y ajouter un volet caritatif. Alors voilà comment d'une particularité, nous nous sommes retrouvés avec un projet qui d'un seul coup en avait deux.* »

Confrontés dans leur entourage aux conséquences de terribles maladies, Eric Boban, Dorothée Frisch-Gauthier et Maël Sonrier n'ont pas hésité au seul instant à mettre leur métier au service d'une noble cause. « *L'histoire Souffle d'espoir est née de rencontres bouleversantes* », raconte la responsable des relations locales. *D'abord avec Maxime Lavayssière et sa petite fille atteinte de mucoviscidose ; une nièce et une très bonne amie sont aussi dans ce cas-là. Puis, j'ai rencontré Alexandra Martel, une maman dont le fils était en rémission de cancer.* » Un mal dont est décédé le beau-père d'Eric Boban, le gérant.

“Éviter un rejet important de CO2”

L'implantation des mâts devrait intervenir d'ici 2022. Le coordinateur de projet, Maël Sonrier, précise : « *63 000 mégawatts seront produits annuellement, soit l'équivalent de la consommation de 20 000 ménages environ. Et ce pour une durée minimale de 30 ans. D'autre part, ce projet permettra d'éviter le rejet annuel de 18 000 tonnes de CO2.* »

S'il reste encore un long chemin à parcourir dans le cadre de la transition énergétique, Jean-Pierre Bouquet rappelle les efforts en la matière de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der qu'il préside. Il félicite aussi : « *Notre territoire doit pouvoir consommer moins d'énergie et en produire plus. Alors, nous ne pouvons que louer cette démarche.* »

Démarche exemplaire également saluée par Nicolas Gubry, délégué régional de France énergie éolienne, porte-parole historique des acteurs du domaine : « *L'énergie éolienne n'est pas seulement une énergie renouvelable, propre et sûre. C'est aussi une énergie responsable. Votre engagement le prouve.* »

Les habitants participeront au financement du projet

Le projet éolien de l'entreprise Calycé développement se veut participatif puisque la population locale pourra participer à son financement, à hauteur de 500 000 euros, rémunéré à 6 % sur une durée de 5 ans, une fois que l'opération sera purgée de tout recours. Eric Boban, le gérant, assure : « Les souscripteurs ne prendront aucun risque. De plus, nous avons amélioré la performance économique du projet grâce à notre réseau de partenaires. Les prestataires, qui ont œuvré à la réalisation des études, l'ont fait à prix coûtant, ou presque. »

Les habitants participeront au financement du projet

MIS EN LIGNE LE 5/02/2020 À 16:39

Le projet éolien de l'entreprise Calycé développement se veut participatif puisque la population locale pourra participer à son financement, à hauteur de 500 000 euros, rémunéré à 6 % sur une durée de 5 ans, une fois que l'opération sera purgée de tout recours. Eric Boban, le gérant, assure : « Les souscripteurs ne prendront aucun risque. De plus, nous avons amélioré la performance économique du projet grâce à notre réseau de partenaires.

La suite est réservée aux abonnés. Déjà abonné ? [Se connecter](#)

S'abonner

KONA electric

L'électrique version fun.

Autonomie 449 km | Consommation 54 kWh/100km

À partir de
199 € /mois

LLD 37 mois. 30 000 km.
1^{er} loyer majoré de 2 500 €^{HT}
Sous condition de reprise.

HYUNDAI Une condition en option.



DELHORBE
AUTOMOBILES

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 21 08 08

5: PARCOURS ILLIMITÉ
8: GARANTIE BATTERIE

Des éoliennes solidaires



Le parc éolien qui se dessine sur la commune de Songy, dans le vitryat, est à la fois participatif et solidaire. A terme, les bénéfices qu'il engendrera seront intégralement reversés à trois structures engagées auprès des enfants et des adultes malades. Inédit. p. 3

MUNICIPALES

Trois candidats sur quatre débattront autour de la culture

p. 4

RÉFORMES

Les profs de Bayen tirent la sonnette d'alarme

p. 6

PRÉFECTURE

Denis Conus fait ses adieux à la Marne

p. 7

CONCERTS

Deux pointures du jazz contemporain à la Comète

p. 13



Auberge Champenoise

Hôtel Restaurant

Venez fêter
la Saint Valentin
les 14 & 15 février 2020

Offre spéciale Hôtel & Restaurant pour 199€
2 dîners Romantiques & Une bouteille de champagne Rosé
La chambre double avec petits déjeuners en buffet

Ambiance musicale assurée

68 rue des Prieurés à Moussy - Tél. 03 26 54 03 48 - Fax +33 (0)3 26 51 87 25 - auberge-champenoise@wanadoo.fr - Consultez notre carte sur : www.auberge-champenoise.fr

Environnement

« Souffle d'espoir », un projet éolien solidaire et participatif

C'est une première en France. À l'horizon 2022, le projet « Souffle d'espoir » devrait sortir de terre sur la commune de Songy. Sa particularité : il permettra de soutenir trois projets solidaires pour lutter contre la maladie.

Symboliquement, les partenaires du projet éolien « Souffle d'espoir » ont présenté leur initiative ce 4 février, journée mondiale de la lutte contre le cancer. Une aventure née en 2017 de la rencontre entre l'entreprise familiale Calycé Développement, basée Vitry-la-Ville, et le maire de Songy, Francis Passinhus. « Nous menions déjà une réflexion sur deux projets éoliens à l'époque, se souvient ce dernier. Nous souhaitons associer les administrés à notre démarche, pour qu'il s'approprient ce parc. Calycé a également proposé d'en faire un projet caritatif. Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité. » Très vite, d'autres partenaires apportent leur soutien, à commencer par la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der. « C'est un projet qui s'inscrit totalement dans notre vision du territoire, dit le président, Jean-Pierre Bouquet. Le réchauffement climatique est un fait avéré. Nous devons penser global pour agir local, moins consommer et produire plus d'énergie propre. » Et à ceux qui critiquent l'éolien pour son impact sur les paysages et la biodiversité, il répond : « Quelles autres solutions avons-nous ? Si personne ne fait rien, on n'avancera pas. Bien sûr, ce ne sera jamais l'idéal, mais le secteur crée de nouveaux métiers, notamment sur le démantèlement et le recyclage. Ne pas explorer cette piste de développement pour le territoire serait une erreur. » Depuis sa création en 2011, Calycé Dévelop-

Six éoliennes de plus à Songy

pement a accompagné la construction de plus de 200 éoliennes produisant 600 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 150 000 foyers. Prochaine étape pour le futur parc de Songy, qui réunira 6 éoliennes de 4,2 MW : l'obtention des autorisations nécessaires, notamment environnementales, auprès des services de l'État, puis le lancement d'un appel au financement participatif. « On s'adressera d'abord aux habitants de Songy, et on l'élargira en fonction

de l'avancée de cette souscription, précise Éric Boban, l'un des associés de ladite société. C'est un projet sociétal dans lequel chacun peut prendre sa place. » Via cet appel aux citoyens, les instigateurs espèrent lever 500 000 euros « rémunérés à 6 % sur cinq ans » pour financer le coût des études. « Nous choisirons ensuite le matériel et nous demanderons le raccordement du terrain au réseau d'Enedis. » La société qui exploitera le parc sera désignée dans la foulée. C'est ici qu'intervient l'aspect solidaire de la démarche. Calycé cèdera l'intégralité des parts qu'elle détient sur ce projet à trois structures : l'institut Godinot et les associations Vaincre la mucoviscidose et Roseau. Et de fait, les bénéficiaires de l'énergie produite grâce à « Souffle d'espoir » leur reviendront.

Une générosité qu'ont vivement salué leurs représentants, à commencer par Francis l'Averdin, vice-président de Vaincre la mucoviscidose et cheville ouvrière des Virades de l'espoir dans la Marne. Cette course solidaire fédère chaque année plusieurs milliers de participants. « Ce don permettra de financer un projet concret dans la recherche, sous le contrôle d'un conseil scientifique indépendant, précise-t-il. Les progrès sont énormes et nos espoirs sont grands. » L'institut Godinot, quant à lui, centre de lutte contre le cancer, affectera ces fonds à la réhabilitation de son plateau ambulatoire, chiffré à 9 millions d'euros et programmé en 2021. L'association rémoise Roseau, qui œuvre auprès des enfants atteints de cancers et de leurs familles, utili-

sera ce coup de pouce financier pour le projet de Maison des parents, dont le chantier a déjà débuté. « Il s'ouvrira sur un espace de 800 m² et deux étages près de l'Hôpital, détaille le président, Michel Rousseau. Avec de quoi cuisiner et manger, se reposer, se détendre ou s'isoler. Un peu comme à la maison. L'idée étant de répondre à la problématique de l'éloignement entre les enfants et leurs proches pendant les hospitalisations et les soins, qui peuvent parfois durer plusieurs semaines. C'est un outil thérapeutique. » Autant d'exemples qui illustrent, une fois de plus, que la solidarité peut soulever des montagnes. Inédite en France, l'initiative donnera peut-être, on l'espère, des idées à d'autres acteurs engagés.

Sonia Legendre

Le projet « Souffle d'air » en chiffres

- Un parc situé à plus de 1 500 mètres du village.
- 6 mâts de 4,2 MW, qui porteront à 23 le nombre d'éoliennes implantées sur la commune de Songy.
- Une production globale de 63 000 MWh par an.
- L'équivalent de la consommation énergétique d'environ 20 000 ménages.
- Une économie annuelle de 18 000 tonnes de CO₂ rejetés.
- Une durée de vie de 30 ans minimum.



Le futur parc éolien permettra d'accompagner plusieurs projets au profit des enfants et des adultes malades. © l'Hebdo du Vendredi



Les représentants de l'association Rousseau ont présenté les plans de la future Maison des parents, en cours d'aménagement près de l'Hôpital à Reims. © l'Hebdo du Vendredi

« Souffle d'espoir », un projet éolien solidaire et participatif

C'est une première en France. A l'horizon 2022, le projet « Souffle d'espoir » devrait sortir de terre sur la commune de Songy. Sa particularité : il permettra de soutenir trois projets solidaires pour lutter contre la maladie.



Les représentants de l'association Rousseau ont présenté les plans de la future Maison des parents, en cours d'aménagement près de l'Hôpital à Reims. (© l'Hebdo du Vendredi)



Symboliquement, les partenaires du projet éolien « Souffle d'espoir » ont présenté leur initiative ce 4 février, journée mondiale de la lutte contre le cancer. Une aventure née en 2017 de la rencontre entre l'entreprise familiale Calycé Développement, basée Vitry-la-Ville, et le maire de Songy, Francis Passinhas. « Nous menions déjà une réflexion sur deux projets éoliens à l'époque, se souvient ce dernier. Nous souhaitons associer les administrés à notre démarche, pour qu'il s'approprient ce parc. Calycé a également proposé d'en faire un projet caritatif. Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité. » Très vite, d'autres partenaires apportent leur soutien, à commencer par la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der. « C'est un projet qui s'inscrit totalement dans notre vision du territoire, dit le président, Jean-Pierre Bouquet. Le réchauffement climatique est un fait avéré. Nous devons penser global pour agir local, moins consommer et produire plus d'énergie propre. » Et à ceux qui critiquent l'éolien pour son impact sur les paysages et la biodiversité, il répond : « Quelles autres solutions avons-nous ? Si personne ne fait rien, on n'avancera pas. Bien sûr, ce ne sera jamais l'idéal, mais le secteur crée de nouveaux métiers, notamment sur le démantèlement et le recyclage. Ne pas explorer cette piste de développement pour le territoire serait une erreur. »

SIX ÉOLIENNES DE PLUS À SONGY

Depuis sa création en 2011, Calycé Développement a accompagné la construction de plus de 200 éoliennes produisant 600 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 150 000 foyers. Prochaine étape pour le futur parc de Songy, qui réunira 6 éoliennes de 4,2 MW : l'obtention des autorisations nécessaires, notamment environnementales, auprès des services de l'Etat, puis le lancement d'un appel au financement participatif. « On s'adressera d'abord aux habitants de Songy, et on l'élargira en fonction de l'avancée de cette souscription, précise Eric Boban, l'un des associés de ladite société. C'est un projet sociétal dans lequel chacun peut prendre sa place. » Via cet appel aux citoyens, les instigateurs espèrent lever 500 000 euros « rémunérés à 6 % sur cinq ans » pour financer le coût des études. « Nous choisirons ensuite le matériel et nous demanderons le raccordement du terrain au réseau d'Enedis. » La société qui exploitera le parc sera désignée dans la foulée. C'est ici qu'intervient l'aspect solidaire de la démarche. Calycé cédera l'intégralité des parts qu'elle détient sur ce projet à trois structures : l'institut Godinot et les associations Vaincre la mucoviscidose et Roseau. Et de fait, les bénéficiaires de l'énergie produite grâce à « Souffle d'espoir » leur reviendront.

TROIS PROJETS POUR AIDER LES MALADES

Une générosité qu'ont vivement salué leurs représentants, à commencer par Francis Faverdin, vice-président de Vaincre la mucoviscidose et cheville ouvrière des Virades de l'espoir dans la Marne. Cette course solidaire fédère chaque année plusieurs milliers de participants. « Ce don permettra de financer un projet concret dans la recherche, sous le contrôle d'un conseil scientifique indépendant, précise-t-il. Les progrès sont énormes et nos espoirs sont grands. » L'institut Godinot, quant à lui, centre de lutte contre le cancers, affectera ces fonds à la réhabilitation de son plateau ambulatoire, chiffré à 9 millions d'euros et programmé en 2021. L'association rémoise Roseau, qui œuvre auprès des enfants atteints de cancers et de leurs familles, utilisera ce coup de pouce financier pour le projet de Maison des parents, dont le chantier a déjà débuté. « Il s'ouvrira sur un espace de 800 m² et deux étages près de l'Hôpital, détaille le président, Michel Rousseau. Avec de quoi cuisiner et manger, se reposer, se détendre ou s'isoler. Un peu comme à la maison. L'idée étant de répondre à la problématique de l'éloignement entre les enfants et leurs proches pendant les hospitalisations et les soins, qui peuvent parfois durer plusieurs semaines. C'est un outil thérapeutique. » Autant d'exemples qui illustrent, une fois de plus, que la solidarité peut soulever des montagnes. Inédite en France, l'initiative donnera peut-être, on l'espère, des idées à d'autres acteurs engagés.

Sonia Legendre

Le projet « Souffle d'air » en chiffres

- Un parc situé à plus de 1 500 mètres du village.
- 6 mâts de 4,2 MW, qui porteront à 23 le nombre d'éoliennes implantées sur la commune de Songy.
- Une production globale de 63 000 MWh par an.
- L'équivalent de la consommation énergétique d'environ 20 000 ménages.
- Une économie annuelle de 18 000 tonnes de CO₂ rejetés.
- Une durée de vie de 30 ans minimum.

Un parc éolien “caritatif” en développement en Champagne

AFP

Publié le 05.02.2020 par AFP

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives: une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations oeuvrant pour la santé afin de développer un parc éolien à leur seul profit.

Baptisé “Souffle d'espoir”, ce parc, une première du genre, doit être érigé à Songy, dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société Calycé Développement, qui s'est fixé 2021 comme horizon.

Ce projet de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles: bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées.

“Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires”, expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région.

Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de recherche sur la mucoviscidose et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à Reims, selon l'engagement signé mardi.

Les associations pourront céder le site à un exploitant dès avant construction, Calycé, basée à 6 km, contribuant au suivi des travaux et de l'exploitation.

“Loin des caricatures que certains essaient de faire, l'éolien est avant tout l'histoire de femmes et hommes engagés au quotidien pour faire la transition énergétique dans, avec et pour les territoires”, a commenté Pauline Le Bertre, de l'association professionnelle France Energie Eolienne (FEE).

Un parc éolien "caritatif" pourrait voir le jour en Champagne

© 05/02/2020 à 20h38




Un parc éolien. (Photo d'illustration) - Eric Piemont - AFP

Une société champenoise souhaite construire six éoliennes dont les bénéfices seraient reversés à trois associations caritatives.

Brasser du vent... pour la bonne cause. Six éoliennes pourraient être bientôt dédiées à des organisations caritatives : une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations œuvrant pour la santé **afin de développer un parc éolien** à leur seul profit. Baptisé "Souffle d'espoir", ce parc, une première du genre, doit être érigé à Songy, dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société Calycé Développement, qui s'est fixé 2021 comme horizon. **Ce projet de six éoliennes** d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles: bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées.

Recherche sur la mucoviscidose

"Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires", expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région. Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de recherche sur la mucoviscidose et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à Reims, selon l'engagement signé mardi. Les associations pourront céder le site à un exploitant dès avant construction, Calycé, basée à 6 km, contribuant au suivi des travaux et de l'exploitation.

Un parc éolien "caritatif" pourrait voir le jour en Champagne



BFMTV 5 février 2020



Brasser du vent... pour la bonne cause. Six éoliennes pourraient être bientôt dédiées à des organisations caritatives : une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations œuvrant pour la santé afin de développer un parc éolien à leur seul profit. Baptisé "Souffle d'espoir", ce parc, une première du genre, doit être érigé à Songy, dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société Calycé Développement, qui s'est fixé 2021 comme horizon.

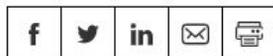
Ce projet de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles: bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées.

Recherche sur la mucoviscidose

"Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires", expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région.

Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de...

Un parc éolien "caritatif" en développement en Champagne



L'info durable.

#TousActeurs

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives : une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations oeuvrant pour la santé afin de développer un parc éolien à leur seul profit.

Baptisé "**Souffle d'espoir**", ce parc, une première du genre, [doit être érigé à Songy](#), dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société [Calycé Développement](#), qui s'est fixé 2021 comme horizon. Ce projet de six **éoliennes** d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles : bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une **campagne de financement participatif** est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux **énergies renouvelables**, une fois les autorisations administratives confirmées.

"Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires", expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région. Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de recherche sur la mucoviscidose et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à Reims, selon l'engagement signé mardi.

Les associations pourront céder le site à un exploitant dès avant construction, Calycé, basée à 6 km, contribuant au suivi des travaux et de l'exploitation.

"Loin des caricatures que certains essaient de faire, l'éolien est avant tout l'histoire de femmes et hommes engagés au quotidien pour faire la transition énergétique dans, avec et pour les territoires", a commenté Pauline Le Bertre, de l'association professionnelle France Energie Eolienne (FEE).

Un parc éolien "caritatif" en développement en Champagne



AFP | parue le 05 févr. 2020 - 16h18

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives: une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations oeuvrant pour la santé afin de développer un parc éolien à leur seul profit.

Baptisé "Souffle d'espoir", ce parc, une première du genre, doit être érigé à Songy, dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société Calycé Développement, qui s'est fixé 2021 comme horizon.

Ce projet de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles: bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées.

"Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires", expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région.

Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de recherche sur la mucoviscidose et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à Reims, selon l'engagement signé mardi.

Les associations pourront céder le site à un exploitant dès avant construction, Calycé, basée à 6 km, contribuant au suivi des travaux et de l'exploitation.

"Loin des caricatures que certains essaient de faire, l'éolien est avant tout l'histoire de femmes et hommes engagés au quotidien pour faire la transition énergétique dans, avec et pour les territoires", a commenté Pauline Le Bertre, de l'association professionnelle France Energie Eolienne (FEE).

Sur le même sujet

FICHES PÉDAGOGIQUES



Éoliennes terrestres

FICHES PÉDAGOGIQUES



Industrie éolienne

QUESTIONS ET RÉPONSES



Comment mesure-t-on le potentiel d'un parc éolien ?

Dernières parutions

INNOVATIONS ET INSOLITES



Australie : une nouvelle batterie géante au secours des renouvelables et du réseau électrique

ÉTUDES ET DOSSIERS



Le schéma directeur des énergies

INNOVATIONS ET INSOLITES



Nucléaire : Rolls-Royce veut construire 10 à 15 SMR au Royaume-Uni

Un parc éolien «caritatif» en développement en Champagne

Par Le Figaro avec AFP



Publié le 5 février 2020 à 16:19

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives: une société champenoise spécialiste de l'éolien a annoncé avoir signé une lettre d'engagement auprès de trois associations oeuvrant pour la santé afin de développer un parc éolien à leur seul profit. Baptisé «*Souffle d'espoir*», ce parc, une première du genre, doit être érigé à Songy, dans la Marne, dans le prolongement d'un site déjà existant de 13 turbines, a indiqué mercredi la société Calycé Développement, qui s'est fixé 2021 comme horizon. Ce projet de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles: bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques... Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées.

«Nous prenons en charge l'ensemble des études, conduisons et réalisons le projet afin de transmettre les bénéfices (...) aux trois associations, qui en seront les seules et uniques bénéficiaires», expliquent les cofondateurs de Calycé, entreprise de Champagne-Ardenne qui depuis 2002 a développé plus de 360 mégawatts d'éoliennes dans la région. Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers, à un projet de recherche sur la mucoviscidose et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à Reims, selon l'engagement signé mardi. Les associations pourront céder le site à un exploitant dès avant construction, Calycé, basée à 6 km, contribuant au suivi des travaux et de l'exploitation.

«Loin des caricatures que certains essaient de faire, l'éolien est avant tout l'histoire de femmes et hommes engagés au quotidien pour faire la transition énergétique dans, avec et pour les territoires», a commenté Pauline Le Bertre, de l'association professionnelle France Energie Eolienne (FEE).

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/un-parc-eolien-caritatif-en-preparation-a-songy>

La société Calycé Développement prévoit l'installation de six éoliennes, en 2021. Tous les bénéfices seront reversés à trois associations caritatives du département : Vaincre la Mucoviscidose, Roseau et l'institut de cancérologie Jean Godinot.



C'est une nouvelle qui va faire du bien à la trésorerie de ces associations. La société Calycé Développement a annoncé la signature d'un engagement qui prévoit **l'installation d'un parc éolien**, courant 2021, dans la commune de Songy, dans la Marne. Elles viendront compléter un parc de 13 éoliennes déjà existantes. **Tous les bénéfices liés à la production d'électricité**, seront reversés aux trois associations champenoises. Pour Michel Rousseaux, président de l'association Roseau, cet apport de trésorerie est le bienvenu : *"C'est génial ! On va pouvoir continuer à financer la Maison de parents du CHU"*.

Le choix de ces associations n'a pas été facile pour Dorothée Frisch-Gauthier, associée fondatrice à Calycé Développement : *"C'est le cœur qui a parlé et on voulait vraiment faire du local"*. Avant tout, le **projet se veut participatif** : chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice. Si vous donnez 100 euros, vous toucherez 6€. Plus votre mise de départ est importante, plus vous toucherez. 500 000€ sont nécessaires pour mener le projet à son terme. Pour participer, la société va mettre en place une **plateforme de financement participatif**.

Le projet a été mené en lien avec la mairie de Songy. Les habitants ont aussi été informés de la mise en place de ces éoliennes. **Elles seront situées à 1500 mètres des premières habitations**, soit trois fois la distance réglementaire. Calycé Développement attend désormais le permis de construire et espère débiter les travaux en 2021.

Marne. Le parc éolien de Songy veut produire de l'énergie au profit d'associations caritatives

Six nouvelles éoliennes devraient être installées en 2021 à Songy (Marne), commune située à une vingtaine de kilomètres de Châlons-en-Champagne. Les bénéfices liés à la production d'électricité seront en effet reversés à trois associations. Une campagne de financement participatif va être lancée pour tenter de récolter 500 000 €, nécessaires à la réalisation du projet caritatif.



Les bénéfices tirés des six éoliennes seront reversés à des associations locales (photo d'illustration). | PIXABAY / ERYAN76

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives : c'est l'idée développée par Calycé Développement et baptisée "Un souffle d'espoir". À Songy (**Marne**), un **parc éolien** caritatif va prochainement voir le jour, relaie l'*AFP*.

La société champenoise vient d'annoncer que six **éoliennes** devraient être installées dans la commune en 2021. Des turbines qui seront ajoutées aux 13 déjà existantes, indique *France Bleu Champagne-Ardenne*.

Trois associations sélectionnées

Les responsables du projet ont choisi trois associations du département qui recevront les bénéfices tirés de la production d'électricité : Vaincre la Mucoviscidose, Roseau et l'institut de cancérologie Jean Godinot.

Un choix difficile explique Dorothée Frisch-Gauthier, responsable des relations locales chez Calycé Développement. « **C'est le cœur qui a parlé et on voulait vraiment faire du local** », a-t-elle confié à *France Bleu*.

Un projet participatif

On veut de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts, soit 25,2 millions de kilowatts.

Six éoliennes au profit d'organisations caritatives : c'est l'idée développée par Calycé Développement et baptisé "Un souffle d'espoir". À Songy (**Marne**), un **parc éolien** caritatif va prochainement voir le jour, relaie l'*AFP*.

La société champenoise vient d'annoncer que six **éoliennes** devraient être installées dans la commune en 2021. Des turbines qui seront ajoutées aux 13 déjà existantes, indique *France Bleu Champagne-Ardenne*.

Trois associations sélectionnées

Les responsables du projet ont choisi trois associations du département qui recevront les bénéfices tirés de la production d'électricité : Vaincre la Mucoviscidose, Roseau et l'institut de cancérologie Jean Godinot.

Un choix difficile explique Dorothée Frisch-Gauthier, responsable des relations locales chez Calycé Développement. « **C'est le cœur qui a parlé et on voulait vraiment faire du local** », a-t-elle confié à *France Bleu*.

Un projet participatif

Ce projet de six éoliennes d'une capacité totale de 25,2 mégawatts est développé au côté d'autres partenaires bénévoles : bureaux d'études, centre d'expertise comptable, conseils juridiques, etc.

Une campagne de financement participatif est prévue, avec EnerFip, plateforme dédiée aux énergies renouvelables, une fois les autorisations administratives confirmées. Objectif : récolter les 500 000 € nécessaires à sa réalisation. Les habitants peuvent s'impliquer dans ce projet.

En attendant du permis de construire

Les fonds doivent contribuer à construire une maison d'accueil pour parents d'enfants atteints de cancers selon l'*AFP*. Mais également à soutenir un projet de recherche sur la mucoviscidose, et à réhabiliter un hôpital de jour d'oncologie à **Reims**, selon l'engagement signé ce mardi.

Les six nouvelles éoliennes doivent être installées à 1 500 mètres des premières habitations, soit trois fois la distance réglementaire. L'entreprise Calycé Développement attend désormais le permis de construire et souhaiterait commencer les travaux l'année prochaine.